F.F.S.A

COUPE DE FRANCE DES RALLYES 2ème DIVISION CHAMPIONNAT DU COMITE LANGUEDOC ROUSSILLON

22 ème

RALLYE NATIONAL

DU FENOUILLEDES

27 Novembre et 28 Novembre 2004

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE
CLUB DU ROUSSILLON

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE COMITE REGIONAL AUTOMOBILE LANGUEDOC ROUSSILLON ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CLUB ROUSSILLON

22ème RALLYE NATIONAL DU FENOUILLEDES Samedi 27 Novembre & Dimanche 28 Novembre 2004

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME

<u>Parution du règlement</u> et <u>Ouverture des engagements</u> :

<u>Clôture des engagements</u> : Lundi 15 Novembre 2004 à MINUIT

Parution du Road-Book : Samedi 20 Novembre 2004

Dates et heures des Reconnaissances Samedi 20 Novembre 9h à 12h et 14h à 22h

Dimanche 21 Novembre 8h à 12h et 14h à 18h

Jeudi 25 Novembre 9h à 12h et 14h à 18h

Vendredi 26 Novembre 9h à 12h et 14h à 18h

Vérification des documents et des véhicules : Samedi 27 Novembre de 7h30 à 11h30 - St ESTEVE

<u>1ère Réunion des Commissaires Sportifs</u> : Samedi 27Novembre à 11h45 - PERPIGNAN

<u>Publication des équipages admis au départ</u> : Samedi 27 Novembre à 12h30 - PERPIGNAN

Départ 1ère Etape : Samedi 27 Novembre à 13H30 - PERPIGNAN

Arrivée de la 1^{ère} Etape : Samedi 27 Novembre à partir de 21h50 - PERPIGNAN

<u>Publication de l'ordre et des heures de départs de la 2^{ème} Etape</u> : Samedi 27 Novembre à 23h55 PERPIGNAN

Départ de la 2ème Etape : Dimanche 28 Novembre à 10h00 - PERPIGNAN

Arrivée de la 2^{ème} Etape : Dimanche 28 Novembre à partir de 14h25- ILLE/Tét

<u>Publication des résultats du Rallye</u> : Dimanche 28 Novembre à ILLE/Tét 30 Mn après l'arrivée du dernier concurrent

Remise des prix : Dimanche 28 Novembre 17h30 à ILLE/Tét

ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'Association Sportive de l'Automobile Club du Roussillon organise les 27 Novembre et 28 Novembre le 22 ème RALLYE NATIONAL DU FENOUILLEDES

Le présent règlement a été enregistré à la Fédération Française du Sport Automobile sous le permis d'organisation N° 289 en date du : 21/10/2004

Comité d'organisation :

Le président, le Comité Directeur, et les Commissaires de l'Association Sportive de l'Automobile Club du Roussillon

Secrétariat et Permanence du Rallye :

A.S.A.C du Roussillon, 28 Cours Palmarole - 66000 PERPIGNAN -

Téléphone : 04 68 34 30 22 Fax : 04 68 34 37 30

9H-12H / 14H-17H

1.1 - OFFICIELS

Président du Collège

des Commissaires Sportifs Mr Gérard BERTRAND
Commissaires Sportifs Mr Jean Christophe LEROY

Mr Jean Pierre BOBO

Secrétaire du collège Melle Valérie ARTUS
Directeur de Course Mr Jacques PAOLI
Directeurs de Course adjoints Mr Loriano TOSI

Mr Claude SOUMADIEU

Mme Carmen CORIA

Adjoints à la direction de course

Mr Jacques ETIENNE

Délégués aux E.S Mr Jean Paul PETIT

Mr Guy MALLEMANCHE Mr Jean Michel OTTAVI

Commissaires Techniques Mr Jean Michel OTTAVI
Mr Jean Pierre ROLLAND

Mr Christian ROCCA Mr Tony SPINELLI

Mr J.C AYRAL

Chargé des Relations concurrents Mr Pierre CHARDOUNAUD

Mme Claude CHARDOUNAUD

Mr Jean Paul DOUCET
Mr Emile PRADES
Dr Gilles MANGIN
Mr René LAFON

Médecin ChefDr Gilles MANGIChargé des Relations CommissairesMr René LAFONChargé des Relation PresseMr Daniel SIRE

1.2 - Eligibilité

Le Rallye du FENOUILLEDES compte pour La Coupe de France des Rallyes 2004

Le Championnat du Comité Languedoc Roussillon

1.3.- Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications, qui auront lieu le Samedi 27 Novembre 2004 à St ESTEVE de 7 h 30 à 11 h 30 Les vérifications finales seront effectuées Garage Auto RAYMOND à ILLE sur TET

Prix de la main d'œuvre : 40.00 € H.T par heure

ARTICLE 2. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3.CONCURRENTS ET PILOTES

3.1.5

Toute personne qui désire participer au Rallye du FENOUILLEDES doit adresser au Secrétariat du Rallye (Cachet de la Poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 15 Novembre 2004 à minuit.

3.1.10 Le nombre des engagés est fixé à 120 véhicules maximum.

3.1.11.1

Les droits d'engagements sont fixés :

- a) avec la publicité des organisateurs 400. €
- b) sans la publicité des organisateurs 800. €

3 .1.12. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement

ARTICLE 4. VEHICULES ET EQUIPEMENTS

4.3. Assistance

Conforme au règlement standard FFSA

4.3.2.3 Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement Standard FFSA

ARTICLE 5 - PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative, seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. Description

Le Rallye du FENOUILLEDES représente un parcours de 381,070 Kms. Il est divisé en 2 étapes et 4 sections. Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 139,500 Kms.

Les itinéraires et les horaires seront distribués aux concurrents régulièrement engagés lors de l'ouverture des reconnaissances le samedi 20 Novembre à partir de 09h00 STATION ESSO ESTAGEL.

6 .2. RECONNAISSANCE

Dans le but de limiter les nuisances, les concurrents et équipages auront l'obligation de respecter le code de la route lors des reconnaissances et ne pourront réaliser que 4 passages maximums par épreuves spéciales, limités dans le temps les :

20 et 21 Novembre - 25 et 26 Novembre

Seront remis lors du retrait de l'itinéraire un autocollant « reconnaissance » à apposer sur chaque vitre latérale arrière du véhicule ainsi qu'un carnet de contrôle.

6.3. Carnet de Contrôle

Conforme au règlement standard FFSA

6.4. Circulation

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles.

7.2.11 Les signes distinctifs des commissaires sont :

Commissaire de route : Chasuble jauneChef de Poste : Chasuble orange

<u>ARTICLE 8.PENALITES - RECLAMATIONS - APPELS</u>

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9. CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10.PRIX - COUPES

Prix en espèces cumulables

Classement SCRATCH

1° 780, € 2° 620, € 3° 460, € 4° 310, € 5° 160, €

Classement par CLASSE

De 1 à 9 partants

1° 400. € 2° 300. € 3° 230. €

Plus de 10 partants

1° 400. € 2° 320. € 3° 250. € 4° Coupe

Pour moins de 5 partants à la classe 50% d'abattement seront appliqués.

COUPES

De nombreuses coupes récompenseront les lauréats et les commissaires.

REMISE des PRIX

La remise des prix se déroulera le Dimanche 28 Novembre 2004 à 17 h 30 à ILLE sur TET